



COMITÉ DU FINISTÈRE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Siège social : Maison des Sports – 4 rue Anne Robert Jacques Turgot – 29000 QUIMPER
SIRET : 447 718 677 000 43 – **APE** : 9312Z

PROCES VERBAL DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU COMITE DU FINISTERE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Date et lieu :

Le 14 octobre 2021 à l'espace Jo Ancel, 1 rue de Kerbriant 29200 Brest.

Comité Directeur :

Membres présents : Maël ALLEE, Magalie ROCUET, Marc JAIN, Béatrice RUBEAUX-GRANDIN, Stéphane MAUGER. Morgane DOURMAP.

Membres absent excusé : Nathalie DEROUT, David BIZOUARN, Axelle COLLIOU.

Représentants des commissions :

Membres absent excusé :

David DEROUT, Miwako LE BIHAN, Yanis ADAM.

Représentante de club :

Membres présents :

Myriam DEVAUX, Joël BOUCHER.

Représentant ligue :

Membre présent :

Killian COLLET, cadre technique fédéral.

Membres absent excusé :

Margaux POYARD, Responsable de l'équipe technique régionale.

Jérôme LIOT, président de la Ligue de Bretagne de judo.

Benjamin ASSIE, responsable administratif régional.

ORDRE DU JOUR.

- Actualité : RH Ligue, reprise dans les clubs (licences, ouverture/fermeture de club), ANS versé aux clubs, bilan du plan de relance et du pass'sport, championnat d'Europe de jujitsu U21 ;
- Trésorerie : point budgétaire, ristourne FFJDA, ANS, validation des dossiers d'appel à projet communication, réflexion sur l'aide aux initiations dans les écoles ;
- Points sur chaque commission : calendrier, lancement des activités, projet en cours ;
- Divers.

Le Président, Maël ALLEE, ouvre la séance à 20h00 en remerciant les membres pour leur présence.

1) Actualité

❖ RH Ligue :

- Départ de Laurent COMANAY remplacé par Margaux POYARD au poste de Responsable de l'équipe technique régionale, bienvenue à elle, nous la présenterons aux Finistériens lors du prochain rassemblement départemental à Lannilis.
- Départ à la retraite de Jean Pierre DECOSTERD, conseiller technique national.

❖ Reprise dans les clubs (licences, ouverture/fermeture de club) :

- 3500 licences à ce jour (14/10/2021), toujours le même problème de prise de licence tardive des clubs. Les clubs font néanmoins remonter une bonne rentrée.
- Beaucoup de mouvement dans les ouvertures/fermetures des clubs :
 - Fermeture du JC Gabericois et fusion avec JC Briecois qui deviennent le Dojo pays Glazik.
 - Suite au décès de Félicien BIOUARN, le JC Taulesien ferme pour laisser place au Dento Judo Taule.
 - Le JC Tregor ferme pour laisser place au JC Plougasnou.
 - Le Dojo des Etocs ferme sans reprise.
 - Fermeture temporaire du Kei shin judo au cap Sizun pour refus de mise en place du contrôle sanitaire, l'enseignant Frederic SANQUER ouvre un nouveau club dans le même dojo pour poursuivre l'activité : Judo club du cap.

❖ Subvention ANS/plan de relance versée aux clubs :

Année exceptionnelle car l'ANS était couplé au plan de relance fédérale dont le Comité et la Ligue ont largement contribué financièrement. Augmentation du nombre de club Finistérien ayant déposé un dossier, ci-dessous le détail des clubs bénéficiaires de l'aide et le montant approximatif reçu :

- Association Judo Club du Poher : 6850,00 €
 - Dojo des Abers : 6505,00 €
 - Judo Club Gouesnousien : 4100,00 €
 - Dojo de Cornouaille : 11000,00 €
 - Dojo des Etangs : 1500,00 €
 - Judo Club Concarnois : 1500,00 €
 - Dojo Sanshiro : 4000,00 €
 - Judo Club Plouzevede : 4500,00 €
 - Seishinkan : 4350,00 €
 - Judo Club Chateauneuf du Faou : 4250,00 €
 - Kumo : 9750,00 €
- Soit un total de 58305,00 €, avec une participation à hauteur de 11000,00 € du CD29 sur fonds propre.

❖ Cotisation club :

- Questionnement de Béatrice RUBEAUX-GRANDIN sur les clubs qui ont participé au plan de relance et qui, par ce fait régleront des cotisations clubs Comité/Ligue plus importantes que les autres clubs qui n'ont pas licenciés.
- Réponse de Maël ALLEE : Payer une cotisation club plus importante et synonyme de croissance pour un club donc ça doit être vécue positivement, surtout que ces clubs ont reçu des aides financières significatives en participant au plan de relance donc l'impact financier est anecdotique. Deux clubs n'ont pas licencié durant la saison 2020-2021 et ont repris une activité normale en 2021-2022 : le Judo Club Pluguffan et l'Armoric Judo. Une rencontre est prévue avec ces deux clubs pour obtenir des explications.

❖ **Championnat d'Europe de jujitsu combat U21 :**

Très belle victoire de Chiara DEMIN, à noter que pour qu'elle puisse effectuer le déplacement en Allemagne, une subvention a dû être allouée par le Comité et la Ligue pour aider le club du Dojo des 3 rivières. La Fédération qui d'ordinaire finance les phases Européennes, a cette fois-ci refusé de le faire. L'ensemble des représentants du comité présent trouve que cela est illogique. Jérôme LIOT a questionné la Fédération qui lui ont répondu que nous étions en capacité de payer cette prise en charge. Maël ALLEE se questionne sur le niveau de confiance qu'il faut confier à l'avenir à cette nouvelle Fédération qui change les règles des contrats en cours d'action.

2) Trésorerie

❖ **Point budgétaire :**

- Un exercice 2021 qui s'annonce équilibré voir légèrement déficitaire. A noter que la ristourne fédérale est cette année de 600,00€ euros au lieu de 10 000,00€ l'année précédente, soit une baisse de 94% alors que le Finistère n'a eu qu'une baisse de licencié de 11%. La Fédération semble avoir réduit les ristournes aux OTD pour combler son déficit.
- La part de subvention ANS versée au comité a été abaissée de 50% pour atteindre environ 2500,00€. La Fédération semble avoir conservé une grande part de l'ANS national pour combler son déficit.

❖ **Validation des dossiers d'appel à projet :**

- Aide à l'achat de support de communication pour les clubs :
 - 14 clubs ont déposé un dossier, cela représente un total de 1926,85 €. Les demandes étaient variées (Flyer, stylos, site web, bannière publicitaire, roll-up, affiche, panneau extérieur, diffusion radio, etc.).
- Aide à l'achat de matériel sanitaire pour les clubs :
 - 3 clubs ont déposé un dossier, cela représente un total de 347,00 €.
- Aide à l'emploi dans le cadre d'initiation dans les écoles :
 - Les contraintes sanitaires interdisent les sports de contact à l'école, l'appel à projet est reporté à une date ultérieure.

Décision : La validation des aides est approuvée avec 6 votes « pour », 0 « contre » et 3 « abstentions » pour absence excusée.

3) Points sur les activités des commissions

❖ **Commission sportive :**

- Le calendrier sportif a été finalisé non sans difficulté pour trouver des salles accueillantes. Après discussion, une rectification sera effectuée pour basculer les compétitions quand cela sera possible le dimanche à la place du samedi (Jours de cours dans de nombreux clubs).
- Des stages de cohésion départementale benjamin, minime, cadet auront lieu à la Toussaint à St Renan et Concarneau.
- Pour les compétitions les horaires de pesées seront indiqués une semaine avant l'échéance pour harmoniser avec les règles sanitaires en vigueur et le nombre d'arbitre et commissaire sportif.
- Animation par équipe mixte adulte loisir : 9 équipes sont engagées à ce jour, l'objectif est à 12, l'annonce du tirage au sort des poules sera effectuée lors du prochain rassemblement départemental à Lannilis.

❖ **Commission féminine :**

- Une belle participation est à prévoir pour le 1^{er} rassemblement féminin.
- Le 2^{ème} rassemblement qui se tiendra en fin d'année 2021 sera ouvert à toute la région.
- Des prises de contact sont en cours pour réaliser un partenariat avec des associations qui luttent contre les violences faites aux femmes.

❖ **Commission jujitsu :**

- Le 1^{er} stage de jujitsu combat « hybride » se tiendra en décembre. Il s'agira de proposer un stage découverte à un club accueillant, couplé à un entraînement du pôle départemental qui aura ses épreuves de sélection ce jour-là.
- Mouvement dans les membres de la commission : démission de Jérôme CAILLAU, proposition de David BIZOUARN d'intégrer Coraline VAUTRAIN (Kumo) et Nicolas LE FLOCH (Uranami judo Brest).

Décision : La proposition de David BIZOUARN est approuvée avec 6 votes « pour », 0 « contre » et 3 « abstentions » pour absence excusée.

❖ **Commission d'Organisation Départementale des Grades (CODG) :**

- Kilian COLLET présente cette nouvelle commission imposée par la Fédération. Il s'agit d'une instance départementale qui vient en soutien de la CORG (Ligue). Maël ALLEE propose au vote la nomination des membres de cette commission :
 - Responsable : Maël ALLEE
 - Secrétaire : Emilie KERHERVE
 - Référent technique CTF : Kilian COLLET
 - Haut gradé : David BIZOUARN

Décision : La création et la composition de la commission sont approuvées avec 6 votes « pour », 0 « contre » et 3 « abstentions » pour absence excusée.

4) Divers

La section chanbara du Dojo des Abers souhaiterait organiser le championnat de France de chanbara en mai 2022 à Plabennec. Maël ALLEE les a questionné sur le niveau de prise en charge financière de la Fédération et du CNKDR, avant de faire voter soutien chiffré du Comité.

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordés, Maël Allée remercier les membres et clôture la réunion à 22h50.

Maël ALLEE,
Président,

Magalie ROCUET,
Secrétaire Générale,

